

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 13 septembre 2010, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Est absent :

Jacques Tessier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Mélanie Prince et Jean-Yves Piché

Rés. 2010-09-318 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-319 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août et des séances extraordinaires du 13 et 30 août 2010.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance

7.
 - A) Assemblée de consultation pour le règlement 271-2010 Modifiant le règlement de zonage 8-90 concernant l'ajout de l'usage de nature d'hôtellerie à la zone 8F
 - B) Adoption du second projet de règlement 271-2010 Modifiant le règlement de zonage 8-90 concernant l'ajout de l'usage de nature d'hôtellerie à la zone 8F
8.
 - A) Soumissions pour la réfection d'une partie de la toiture de l'Hôtel de Ville.
 - B) Soumission pour la réfection de la maçonnerie de l'Hôtel de Ville.
9.
 - A) Adoption du règlement 272-2010 décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans les rues Villeneuve, Carré Proteau et de la Montagne ainsi qu'un emprunt de 1 477 892 \$
 - B) Demande de soumission pour l'achat de matériaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial dans la rue Villeneuve,
 - C) Pulvérisation de la rue Villeneuve.
10. Travaux de voirie/subvention de la Ministre des Transports Julie Boulet/
 - a) demande de soumissions pour le pavage.
 - b) Travaux chemin Saint-Michel Nord
 - c) Travaux chemin des Perdrix
 - d) Demande au MTQ / travaux route 352
11. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune demande de délégation d'entretien du chemin du lac du Missionnaire.
12. Pétition concernant le changement du nom du Petit chemin Saint-Georges
13. Association des propriétaires de chalets du lac du Jésuite/demande dans le cadre du Pacte rural.
14. Engagement d'un préposé aux travaux publics.
15. Demande de Violette Magny pour acheter une partie de terrain de la Municipalité de Sainte-Thècle (lot 89-B-19-P).
16. Demande de Diane Aylwin/location du local du Geai bleu
17. Demande de Jean-Yves Perron/instruments de musique
18. Louise Trottier demande la salle Aubin pour Vie Active.
19. Demande de Commandite :
 - a) Club de golf le St-Rémi/souper bénéfice 40^{ème} anniversaire
 - b) Syndicat de la relève agricole de la Mauricie
 - c) Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

20. Société en commandite Korvex/demande d'aide financière.
21. Demande d'appui de la coalition québécoise pour le contrôle du tabac
22. Sujet en suspend :
 - a) Demande de Luc Boudreault et Julie Béland/achat de terrain dans la rue de l'Anse.
23. Questions de l'assistance
24. Affaires nouvelles :
 - A) Promotion Ste-Thècle Inc. /soirée des bénévoles
25. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-320: Adoption du procès-verbal des séances du mois d'août 2010

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2010, des séances extraordinaires du 13 août et du 30 août 2010 tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en août 2010

Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire du Québec

Le MAMROT nous informe qu'un montant de 3 490.00\$ nous sera versé en compensation tenant lieu de taxes municipales ou scolaires (Foyer et École) représentant le solde de 10% de l'année 2009.

Le MAMROT est heureux de nous annoncer une participation financière conjointe de 10 012 430 \$ pour les 3 municipalités de la MRC de Mékinac dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale relative au Programme de renouvellement des conduite (PRECO). Notre municipalité pourra donc bénéficier une aide financière conjointe de 1 764 130.00\$

Ministre des transports du Québec

Le ministère des transports du Québec avise les usagers que les travaux de remplacement d'un ponceau sur le rang Saint-Émile, à Saint-Adelphe, sont prolongés jusqu'au 24

septembre 2010.

Un montant de 18 614.00\$ nous sera versé du MTQ comme subvention pour remettre au Transport Adapté de Mékinac.

Ministère de Développement durable, de l'environnement et des Parcs du Québec

Le 22 juin dernier, le gouvernement annonçait la prolongation du programme ClimatSol jusqu'au 31 mars 2015. De plus certaines modifications ont été apportées au cadre normatif : La prolongation du délai de réalisation des travaux admissibles pour tenir compte des réalités des corps publics. Le délai est porté de 18 mois à un délai de 24 à 60 mois, selon le degré de complexité du projet; et l'ajout de nouvelles dates de tombée pour le dépôt des demandes d'aide financière dont, à courte échéance, les deux suivantes : Le 15 septembre 2010 et le 15 novembre 2010.

Notre municipalité recevra 6 240.23 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Société d'Habitation du Québec

La Société nous envoie le rapport d'approbation - budget 2010 pour l'Office municipal d'habitation de Sainte-Thècle.

Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

L'ASSSMCQ nous invite à redoubler de prudence et à nous assurer que tous les utilisateurs d'eau dans les rues Saint-Gabriel et Lavoie et ainsi ceux qui vont être rénovées dans les prochains mois. Les usagers doivent être avertis lors d'avis d'ébullition soit par le moyen de porte à porte, de lettre ou par téléphone.

Association des commerçants de piscine du Québec

En juillet dernier, le gouvernement du Québec a adopté le règlement sur la sécurité des piscines résidentielles qui vise principalement à contrôler l'accès aux piscines résidentielles. Visiter mapiscinesecuritaire.com pour plus d'informations.

Association québécoise du propane

L'AQP nous envoie son bulletin technique sur les normes d'installation des bouteilles et réservoirs de propane.

Carrefour Jeunesse Emploi

Lors de l'assemblée générale du Carrefour jeunesse emploi de Mékinac qui avait eu lieu le 10 juin dernier, Monsieur Luc Boudreault, demeurant à Sainte-Thècle, a été nommé président du conseil d'administration de cet organisme qui œuvre auprès des jeunes de la

MRC depuis plus de 10 ans.

Centre de Santé et de Services Sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan

LE CSSSVB nous invite à assister au spectacle gratuit sur les droits des résidents des CHSLD intitulé << Les petits détours>>, qui aura lieu dimanche le 3 octobre 2010 à 13h30 à la Salle municipale de Saint-Stanislas.

Commission de la Santé et Sécurité au Travail

La CSST nous avise qu'à compter du 1er janvier 2011, la CSST et Revenu Québec agiront en partenariat pour le paiement de la prime d'assurance CSST.

Curriculum Vitae

Monsieur Gérardo Jaramillo Caro nous offre ses services comme animateur au pal l'an prochain.

Fédération Québécoise des Municipalités

La FQM exprime sa profonde inquiétude devant l'évolution du dossier de l'exploitation des gaz de schiste au Québec. La FQM demande à la ministre des Ressources naturelles et de la faune de tenir rapidement une rencontre sur le sujet et d'y associer le milieu municipal comme il s'est engagé à le faire lors de son passage à l'assemblée des MRC.

LA FQM est heureuse de nous présenter les nouveaux programmes de formation pour l'automne 2010 offerts aux élus et aux officiers municipaux. Les deux nouveautés sont les contrats municipaux et l'imputabilité des élus. De plus, ils offrent également les formations de base nécessaire à l'obtention du diplôme d'administrateur municipal.

Femmes de Mékinac centre de femmes

Les femmes de Mékinac nous envoie sa programmation automne 2010 où ont y retrouve plusieurs activités qui se passeront dans les prochains mois.

Les Femmes de Mékinac invitent Monsieur le maire et ses conseillers (ère) au colloque 2010 qui se déroulera le 5 octobre prochain à la salle Aubin de Sainte-Thècle. Le thème retenue pour cette 5^e édition sera (En 2010, ça va marcher!).

Héma-Québec

Héma-Québec remercient toutes la population de Sainte-Thècle puisse que lors de la dernière collecte de sang qui à eu lieu le 16 août dernier, cela a amené pas moins de 136 personnes à faire un don de leur sang. Grâce à ces dons, un grand nombre de personnes vont se sentir mieux et même survivre grâce à une transfusion.

Info-RBQ

La Régie du bâtiment nous envoie son bulletin d'information où il mentionne que l'Association québécoise du propane (AQP) a avisé la RBQ d'une problématique de conflit d'application de la réglementation dans le domaine du gaz. Afin d'éviter ces conflits d'application, la Régie tient à apporter des précisions sur les codes et les règlements adoptés en vertu de la Loi sur le bâtiment dans le domaine du gaz, sur leur champ d'application et sur leur coordination avec le Code national de prévention des incendies (CNPI).

La Coopérative de développement régional Centre-du-Québec/Mauricie (CDR)

LA CDR Mauricie nous invitent à un 5 à 7 réseautage qui aura lieu mercredi 29 septembre À la Fût Coop travail Brassicole de Saint-Tite. Réservez vos billets, 20\$ pour les membres et 25\$ pour les non membres.

La Mutuelle des municipalités du Québec

Réception du rapport de l'inspection électrique et thermographique de notre municipalité. De plus ils tiennent à nous féliciter car aucune anomalie n'a été détectée.

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

La RGMRM invite les citoyens de la Mauricie à assister gratuitement à une séance de formation sur le compostage domestique mardi 28 septembre 2010 au Lac-aux-Sables à la Salle municipal 820, St-Alphonse, inscription au www.rgmm.com.

Le comité social du centre local d'emploi Sainte-Thècle et Ste-Geneviève de Batiscan

Le comité demande à la municipalité d'utiliser le Parc Saint-Jean Optimiste pour une épiluchette de blé d'inde le 27 août 2010.

Mini-Scribe

Suite à la nouvelle Loi sur le règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, les municipalités locales ont la responsabilité de veiller au respect du règlement pris en vertu de l'article 1. Elles peuvent intenter toutes poursuites pénales pour une infraction à une disposition de ce règlement commise sur leur territoire.

Moisson Mauricie/ Centre du Québec

Moisson Mauricie fait appel à notre grande générosité dans le cadre de la campagne de financement 2010 afin d'aider plus de 11 000 personnes à combattre la faim.

Municipalité de Saint-Adelphe

Dans le cadre du 125^e anniversaire de la Paroisse de Saint-Adelphe, la Municipalité de Saint-Adelphe nous convie à l'inauguration d'un parc commémoratif qui aura lieu le 29 août 2010.

Poste Canada

Poste Canada nous envoie son tout dernier magazine Succès direct. Ce magazine est le seul à nous offrir des renseignements privilégiés, des conseils et des meilleures pratiques.

Québec Municipal

L'opposition péquiste accuse le gouvernement Charest d'entretenir une loi du silence en ce qui a trait à la population annuelle des lacs affectés par les algues bleu-vert. La population n'est informée qu'à l'automne du nombre de lacs affectés.

Le gouvernement de Québec entend accompagner les municipalités dans leur démarche pour convaincre Ottawa de prolonger au-delà du 31 décembre sa date buttoir pour le programme PRECO. Passé cette date, le fédéral ne versera pas d'argent à la municipalité qui n'aura pas terminé ses travaux admissibles à la subvention.

Service d'achat pour les municipalités

Le SAM est heureux de nous présenter ses différents produits et services qui nous feront réaliser des économies. De plus il nous invite à participer au rendez-vous SAM 2010, le rendez-vous annuel des acheteurs municipaux.

Service correctionnel du Canada

Le SCC invite le maire et ses conseillers (ère) à proclamer la Semaine de la justice réparatrice 2010. La Semaine de la justice réparatrice 2010 se tiendra du 14 au 21 novembre d'un bout à l'autre du Canada et partout à travers le monde, dans le but de partager des apprentissages et des résultats concrets découlant de l'expérience croissante des intervenants et des partenaires dans l'application de l'approche et des processus en justice réparatrice.

Signal Service Inc.

Signal Service nous offre la possibilité de bénéficier une enseigne rétro-réfléchissante recto/verso indiquant le numéro civique devant chacune des résidences. Celle-ci facilitera l'identification des propriétés pour chacun des services d'urgence : pompiers; ambulanciers; policiers; est.

Société Immobilière du Québec

La SIQ nous invite à participer à une vaste consultation ayant pour objectif de renforcer et d'améliorer nos relations dans une optique d'amélioration continue de la satisfaction de nos clients.

**Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux
Centre-du-Québec/ Mauricie**

Ils nous invitent au lancement de la campagne de promotion de l'action communautaire qui se déroulera sous une forme de 5 à 7, jeudi le 30 septembre 2010 au Pavillon Ringuet UQTR.

Rés. 2010-09-321: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'août 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-322: Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'août 2010 au montant de 627 474.13 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'état des revenus et dépenses au 31 août 2010 est remis aux membres du conseil.

Questions de l'assistance

Robert Primeau demande si la municipalité a encore le même entrepreneur pour l'entretien des chemins d'hiver que l'an passé pour cette année.

Assemblée de consultation pour le règlement 271-2010 Modifiant le règlement de zonage 8-90 concernant l'ajout de l'usage de nature d'hôtellerie à la zone 8F

Alain Vallée, maire explique le projet de règlement aux gens présents à l'assemblée et invite les gens à fournir leurs commentaires sur ce règlement.

Aucune personne ne donne de commentaire.

Résolution 2010-09-323 : Adoption du second projet de règlement 271-2010 Modifiant le règlement de zonage 8-90 concernant l'ajout de l'usage de nature d'hôtellerie à la zone 8F

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu

unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le second projet de règlement 271-2010 Modifiant le règlement de zonage 8-90 concernant l'ajout de l'usage de nature d'hôtellerie à la zone 8F

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-324: Soumissions pour la réfection d'une partie de la toiture de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que des prix ont été demandés à deux fournisseurs pour la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville soit à Les Constructions François Groleau Inc. et Toitures Brouillard et Lévesque;

CONSIDÉRANT que seulement Toitures Brouillard et Lévesques a déposé une soumission;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Bertin cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission la plus basse soit : de Toitures Brouillard et Lévesque au montant de 28 952.44 \$ pour la réfection d'une partie de la toiture de l'Hôtel de Ville soit environ 5368 pieds carrés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Soumission pour la réfection de la maçonnerie de l'Hôtel de Ville.

Le conseil réévaluera cette soumission lors de l'étude du prochain budget de la municipalité donc ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2010-09-325 : Adoption du règlement 272-2010 décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans les rues Villeneuve, Carré Proteau et de la Montagne ainsi qu'un emprunt de 1 477 892 \$

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 272-2010 décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans les rues Villeneuve, Carré Proteau et de la Montagne ainsi qu'un emprunt de 1 477 892. \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-326: Demande de soumissions pour l'achat de matériaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial pour la rue Villeneuve.

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu

unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions comme suit :

Pour la fourniture de regards et de puisards de rues aux entreprises suivantes : Béton Vibré et les Industries Fortier.

Pour la fourniture de tuyau et accessoires d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial aux entreprises suivantes : Emco Limitée et Réal Huot Inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-327: Pulvérisation de l'asphalte de la rue Villeneuve

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Pagé Construction pour effectuer la pulvérisation de l'asphalte de la rue Villeneuve au coût de 1.05 \$ le mètre carré plus une mobilisation pour environ 4000 mètres carrés de travaux à exécuter.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-328: Travaux de voirie / Subvention de 100 000 \$ de la Ministre des Transports, Madame Julie Boulet

CONSIDÉRANT que la municipalité a présenté une demande d'aide financière à la Ministre des Transports pour l'amélioration du réseau routier municipal; (résolution 2010-05-162 en date du 3 mai 2010) :

CONSIDÉRANT que la Ministre des Transports a accordé à la municipalité une aide financière de 100 000 \$ pour l'amélioration du réseau routier municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise les travaux suivants :

- Chemin Jean-Paul Trudel réparation d'asphalte estimé à	30 000 \$
- Chemin du Lac-du-Jésuite remplacement de ponceau estimé à	7 671 \$
- Rue Masson réparation de la surface en asphalte estimé à	12 555 \$
- Rue du Centenaire réparation de la surface en asphalte estimé à	17 212 \$
- Chemin Saint-Joseph profilage des fossés estimé à	40 000 \$

Total des dépenses de voirie : 107 438 \$

L'inspecteur municipal est autorisé pour faire exécuter ces travaux de voirie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-329: Travaux de voirie / demande de soumissions pour le pavage

CONSIDÉRANT que la municipalité a différents travaux de pavage à faire exécuter dans la municipalité et qu'elle estime le coût à plus de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT que la municipalité se doit de demander des soumissions pour faire effectuer ces travaux de pavage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions par invitations, pour effectuer différents travaux de pavage, aux entreprises suivantes : Lebel Asphalte Inc., Les Constructions et Pavages Continental Inc. et Construction et Pavage Portneuf.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-330: Travaux de voirie sur le chemin Saint-Michel Nord

CONSIDÉRANT que sur le chemin Saint-Michel Nord l'égouttement de l'eau en amont se dirige dans la cour du numéro civique 2370 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'effectuer des réparations au chemin Saint-Michel Nord pour régulariser cette situation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise les travaux de réparation d'égouttement du chemin Sain Michel Nord près du numéro civique 2370. Les travaux sont estimés à environ 28 537 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-331: Travaux de voirie sur le chemin des Perdrix

CONSIDÉRANT que dans le chemin des Perdrix, il manque du gravier concassé afin de rendre cette route carrossable et pourvoir effectuer un nivelage convenable ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise les travaux d'ajout de 4'' de gravier concassé sur le chemin des Perdrix à partir du numéro civique 290 en allant vers le nord sur une longueur de 800 mètres. Les travaux sont estimés à environ 13 876 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-332: Ministère des Transports/demande une aide financière pour réparer la route 352

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a transféré à la Municipalité de Sainte-Thècle, la route 352 situé sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la route 352 est un axe important entre notre municipalité et celle de Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT que la route 352 est très détériorée et que les travaux pour faire la réfection de cette route s'élèveront à plus d'un million de dollars;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle n'a pas la capacité financière pour défrayer le coût de ces travaux de réfection de la route 352;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande au Ministère des Transports une aide financière pour défrayer les travaux de réfection de la route 352 sur le territoire de sa municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-333: Demande de délégation d'entretien du chemin du Lac du Missionnaire au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

CONSIDÉRANT qu'une partie du chemin du Lac-du-Missionnaire passe dans la municipalité de Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que le chemin du Lac-du-Missionnaire est sur la propriété du Gouvernement du Québec (terres publiques) ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a une entente avec la municipalité du Lac-aux-Sables pour l'entretien de ce chemin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune une délégation pour l'entretien de la partie du chemin du Lac-du-Missionnaire situé sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-334: Pétition contre le changement de nom du Petit chemin Saint-Georges

CONSIDÉRANT que plusieurs propriétaires et résidents du Petit chemin Saint-Georges

s'opposent au changement de nom du Petit chemin Saint-Georges ;

CONSIDÉRANT qu'ils mentionnent dans leur pétition, le caractère historique de la dénomination du Petit chemin Saint-Georges soulignant le travail de défricheur de Georges Groleau qui a tracé cette route et dont plusieurs descendants résident toujours sur ce chemin ;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire changer le nom de ce chemin pour une question de sécurité ; car il y a encore 3 chemins du nom de Saint-Georges à Sainte-Thècle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle remplace le nom du Petit chemin Saint-Georges par le chemin Georges Groleau sur le territoire de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-335: Association des propriétaires de chalets du lac du Jésuite/Demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural

CONSIDÉRANT que l'association des propriétaires de chalets du Lac du Jésuite demande une aide financière de 7 000 \$ dans le cadre du programme du Pacte rural dans l'enveloppe locale de la municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac demande la position de la municipalité de Sainte-Thècle face à cette demande de l'association des propriétaires de chalets du Lac du Jésuite;

CONSIDÉRANT que les propriétaires du débarcadère privé du lac du Jésuite sont disposés à céder ce débarcadère à la Municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT qu'il y aura des travaux d'aménagement à exécuter au débarcadère et que la municipalité aura besoin d'argent du Pacte rural pour ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle reporte à une séance ultérieure la prise de décision sur ce sujet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-336: Engagement d'un préposé aux travaux publics

CONSIDÉRANT que la municipalité désire engager un préposé aux travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste de préposé aux travaux publics a été affiché à l'interne

pour les employés étant au service de la municipalité, tel que mentionné dans la convention collective;

CONSIDÉRANT que seulement Normand Boutet a appliqué sa signature sur l'affichage du poste de préposé aux travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle engage Normand Boutet comme préposé aux travaux publics de la municipalité en date de ce jour. Il sera considéré comme une personne salariée saisonnière à temps plein dans la convention collective.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-337: Demande de Violette Magny pour acheter une partie de terrain de la Municipalité de Sainte-Thècle (Lot 89-B-19-P)

CONSIDÉRANT que Violette Magny nous demande d'acheter une lisière de terrain comme faisant partie de la rue de l'Anse ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit conserver une largeur de rue de 15 mètres (50 pieds) dans la rue de l'Anse ;

EN CONSÉQUENCE, est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- ne peut vendre une partie de terrain à Violette Magny; car la rue de l'Anse doit conserver 15 mètres (50 pieds) de largeur.
- Ajoutera de la terre dans l'accotement de la rue de l'Anse afin qu'elle puisse être entretenue.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-338: Demande de Diane Aylwin/location du local du Geai Bleu

CONSIDÉRANT que Diane Aylwin nous demande une réduction du coût de location du local du Geai Bleu pour sa location du 21 août 2010, car des cadeaux de fêtes lui ont été subtilisés ainsi que des éléments de décoration, dans la nuit du 21 au 22 août 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- n'accorde pas de réduction de location du Geai Bleu pour sa soirée du 21 août 2010
- n'est pas responsable des effets volés; car ils auraient dû être rapportés par les propriétaires après la soirée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-339: Demande de Jean-Yves Perron/Demande d'acquisition des instruments de musique

CONSIDÉRANT la demande de Jean-Yves Perron d'acquérir les instruments de musique situé dans l'entrepôt de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que ces instruments de musique étaient à la fanfare de Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que ces instruments de musique font partie du patrimoine de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle ne vend pas, ni ne cède, à personne les instruments de musique ayant appartenus à la fanfare de Sainte-Thècle; car ils font parti du patrimoine culturel de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-340: Demande de Louise Trottier / salle Aubin pour vie active

CONSIDÉRANT que Louise Trottier, responsable de Vieactive à Sainte-Thècle, nous demande de leur prêter gratuitement la salle Aubin à compter du 4 octobre 2010 pour jusqu'à la fin d'avril 2011;

CONSIDÉRANT que ce programme d'activité physique relève du CSSS de la Vallée de Batiscan et s'adresse à toute la population de 50 ans et plus;

CONSIDÉRANT que cette activité est bénéfique pour la santé physique et mentale des citoyens de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde gratuitement la salle Aubin au groupe de Vieactive de Sainte-Thècle pour des sessions d'activités physiques d'une heure le lundi avant-midi du 4 octobre 2010 jusqu'à la fin d'avril 2011 et ce en autant que la salle soit disponible.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-341: Demande de commandite / Club de Golf le St-Rémi/ souper bénéfique 40^{ème} anniversaire

CONSIDÉRANT que le club de Golf le St-Rémi organise un souper bénéfique pour leur 40^{ème} anniversaire de fondation au coût de 25 \$ par personne;

CONSIDÉRANT que le club de Golf le St-Rémi est d'un apport économique important pour notre localité et cela même s'il est situé dans la municipalité du Lac-aux-Sables ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle achète 4 billets pour les membres du conseil municipal afin d'assister au souper bénéfice du club de Golf de St-Rémi qui se tiendra le 24 septembre 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande de commandite / Syndicat de la relève agricole de la Mauricie

Le conseil municipal a étudié cette demande et ne donne pas de commandite à cet organisme.

Demande de commandite / Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

Le conseil municipal a étudié cette demande et ne verse pas de commandite à cet organisme; car dans la municipalité, il y a un organisme du nom de Femmes de Mékinac que la municipalité commandite.

Rés. 2010-09-342: Demande d'aide financière pour démarrage d'entreprise /Société en commandite Korvex

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Société en commandite Korvex pour l'acquisition de la bâtisse situé au 560 Notre-Dame (Ancienne épicerie Richelieu) pour ouvrir une succursale d'un magasin Korvette;

CONSIDÉRANT que cette bâtisse est vide depuis l'année 2007;

CONSIDÉRANT que l'ouverture de ce magasin permettrait la création de quelques emplois dans notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière à la Société en Commandite Korvex pour l'ouverture d'une succursale d'un magasin Korvette au 560 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle de 10 000\$ réparti comme suit : soit 5 000\$ pour l'année 2010 et l'autre 5 000\$ sera versé seulement en 2011. Ces montants seront versés seulement si la Société en Commandite Korvex achètent la propriété du 560 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle et y exploite un magasin, tel que stipulé dans leur demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-343: Demande d'appui de la coalition québécoise pour le contrôle du tabac

CONSIDÉRANT que la coalition québécoise pour le contrôle du tabac nous demande un

appui moral ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appuie la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac et endosse leur nouvelle plateforme.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Sujet en suspend :

- a) Demande de Luc Boudreault et Julie Béland/achat de terrain dans la rue de l'Anse.

Questions de l'assistance

Jean-Claude Cloutier demande de nettoyer le fossé du chemin Saint-Pierre sud.

Michel Joncas pose des questions sur le débarcadère privé.

Stéphane Pépin félicite les propriétaires du débarcadère du lac du Jésuite qui en sont venus à une entente avec la municipalité pour céder le débarcadère. Il parle aussi des programmes de subvention pour la remise en état des rives ainsi que des subventions d'Hydro-Québec et pour le téléphone. Il demande des informations sur le comité de protection des lacs. Mme. Claudette Trudel Bédard explique les démarches qui seront entreprises par le comité de protection des lacs.

Jacques Lachance dit qu'il y a un arbre de mort dans la rue Vallée sur le terrain de la municipalité.

Normand Béland dit qu'il y a une lumière de rue de briser face au 651 rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle.

Luc Lavoie demande si des actions sont prises pour le lac des Chicots et informe le conseil concernant la location de son chargeur sur roue.

Raymond Bélanger demande s'il y a un pont à l'extrémité nord du lac Croche et pose des questions sur le nettoyage de fossé sur la route 352.

Denis Barsalou demande d'entretenir le chemin Joseph Saint-Amant allant vers la route 159 pour la période du Festival Western de Saint-Tite. Il demande aussi si le Ministère vendra des terrains de chalets au lac du Jésuite.

Robert Primeau dit qu'il y a des ponceaux à changer sur le chemin Joseph Saint-Amant.

Yves Cossette parle pollution visuelle (abri d'auto, cabane à bateau au lac Croche)

Mario Vallée parle aussi de pollution visuelle.

Affaires nouvelles :

A) Festival Champêtre /Soirée des bénévoles

André Lacombe, président de Promotion Ste-Thècle Inc. invite la population à la soirée reconnaissance des bénévoles du Festival Champêtre qui aura lieu le 2 octobre 2010 à la salle Aubin.

Rés. 2010-09-344: Levée de la séance

À 21 heures 23 minutes, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 27 septembre 2010, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé et Jean-Yves Piché

Rés. 2010-08-345 : Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 heures afin pour traiter des sujets suivants :

1. Soumissions d'entreprises pour les travaux dans les rues Carré Proteau et de la Montagne.
2. Soumissions d'entreprises pour l'asphaltage des rues Lavoie et Saint-Gabriel
3. Soumissions d'entreprises pour l'achat de matériaux pour la rue Villeneuve.
4. Règlement créant une entente de service avec Lac-aux-Sables pour le transport des matières résiduelles.
5. Association des propriétaires de chalets du lac du Jésuite/Pacte rural
6. Gymna-Thècles/location du gymnase de l'école Masson.

7. Entretien du chemin du Lac-du-Missionnaire
8. Pierre Lachance/ peinture de la bâtisse au Parc Saint-Jean-Optimiste et du local 217 de l'Hôtel de ville.
9. Questions de l'assistance.
10. Levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-346: Soumissions d'entreprises pour les travaux dans les rues Carré Proteau et de la Montagne.

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pas reçue de soumissions pour les travaux d'aqueduc, d'égout de chaussée dans les rues Carré Proteau et de la Montagne ;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut faire exécuter ces travaux en régie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- exécutera les travaux d'égouts et de chaussée dans les rues Carré Proteau et de la Montagne en régie.
- Demande des soumissions :
 - o Pour la fourniture de regards et de puisards de rues aux entreprises suivantes : Béton Vibré et les Industries Fortier.
 - o Pour la fourniture de tuyau et accessoires d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial aux entreprises suivantes : Emco Limitée et Réal Huot Inc.
 - o Des soumissions publiques pour la location de machineries et la fourniture de matériaux granulaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-347: Soumissions d'entreprises pour l'asphaltage des rues Lavoie, Saint-Gabriel et Villeneuve

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues pour les travaux de pavage des rue Lavoie et Saint-Gabriel de :

Lebel Asphalte (9191-0406 Québec Inc.) :	121 482.85 \$
Constructions et Pavages Continental :	126 625.43 \$
Maskimo Construction Inc. :	115 529.82 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission la plus basse soit celle de Maskimo Construction Inc. au montant de 115 529.82 \$ taxes incluses pour les travaux de pavages des rues Saint-Gabriel, Lavoie et Villeneuve.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-348: Soumissions d'entreprises pour l'achat de matériaux pour la rue Villeneuve.

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues pour l'achat de matériaux pour la rue Villeneuve de:

- Pour la fourniture de regards :
 - o Béton Vibré : 18 640.18 \$
 - o Fortier 2000 Ltée : 20 882.14 \$

- Pour la fourniture de tuyau et autres accessoires
D'aqueduc et d'égout :
 - o Réal Huot Inc. : 75 737.13 \$
 - o Emco Limitée : 75 744.77 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte les soumissions les plus basses comme suit :

- Pour la fourniture de regards :
 - o Béton Vibré : 18 640.18 \$

- Pour la fourniture de tuyau et autres accessoires
D'aqueduc et d'égout :
 - o Réal Huot Inc. : 75 737.13 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Règlement créant une entente de service avec Lac-aux-Sables pour le transport des matières résiduelles.

Ce sujet est reporté considérant que le règlement n'est pas encore complété.

Rés. 2010-09-349: Association des propriétaires de chalets du lac du Jésuite/Pacte rural

CONSIDÉRANT que l'association des propriétaires de chalets du lac du Jésuite demande une aide financière dans le cadre du Pacte rural pour l'aménagement de leur bâtiment multifonctionnel sur leur terrain ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac nous demande notre position sur cette demande de l'association des propriétaires de chalets du lac du Jésuite ;

CONSIDÉRANT que les propriétaires possédant le débarcadère privé du lac du Jésusite sont intéressés à le céder à la municipalité ;

CONSIDÉRANT que des travaux devront être effectués à ce débarcadère pour le rendre accessible et pour pouvoir le contrôler ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle priorise le projet d'aménagement du débarcadère du lac du Jésusite dans le cadre du Pacte Rural plus tôt que celui de l'aménagement du bâtiment multifonctionnel de l'association des propriétaires de chalets du lac du Jésusite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Gymna-Thècles/location du gymnase de l'école Masson

Le conseil municipal demande aux municipalités dont les enfants suivent les formations des Gymna-Thècles de défrayer une partie de la location du Gymnase de l'école Masson.

Rés. 2010-09-350: Entretien du chemin du Lac-du-Missionnaire

CONSIDÉRANT que la municipalité du Lac-aux-Sables entretient le chemin du Lac-du-Missionnaire ;

CONSIDÉRANT qu'une partie du chemin du Lac-du-Missionnaire est sur le territoire de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT que la municipalité du Lac-aux-Sables souhaite faire niveler le chemin du Lac-du-Missionnaire et nous demande une participation financière pour le nivelage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de défrayer le coût du nivelage du chemin du Lac-du-Missionnaire pour la section située sur le territoire de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2010-09-351: Pierre Lachance/ peinture de la bâtisse au Parc Saint-Jean-Optimiste et du local 217 de l'Hôtel de ville.

CONSIDÉRANT que les employés municipaux n'ont pas le temps d'effectuer la peinture de la nouvelle bâtisse du parc Saint-Jean-Optimiste et le local 217 de l'Hôtel de Ville ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

engage Pierre Lachance, peintre au coût de 25.00 \$ l'heure pour effectuer les travaux de peinture de la nouvelle bâtisse du parc Saint-Jean-Optimiste et du local 217 de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Victorin Mongrain et lise Saint-Amand pose des questions sur les travaux dans les rues St-Gabriel, Lavoie et Villeneuve.

Rés. 2010-09-352: Levée de la séance

À 20 heures 14 minutes, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier